



La situation des migrant(e)s haïtiens tend à se détériorer ces derniers jours en territoire brésilien. Ces compatriotes font face à de sérieuses difficultés au niveau de l'accès à un emploi, l'infrastructure d'accueil et sanitaire, a rapporté le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR). Selon les chiffres officiels, le nombre de ressortissant (e)s haïtiens à s'établir au Brésil après le séisme du 12 janvier 2010 passe de 35 à environ 70 mille, selon le GARR.

La capacité d'accueil des centres d'hébergement se trouvant en grande partie dans la capitale brésilienne devient insuffisante. Ce, en raison de l'augmentation du nombre de migrant(e)s, a-t-on lu dans un article du GARR.

Selon le journal en ligne Sputnik Brasil, les migrant(e)s haïtiens éprouvent d'énormes difficultés pour avoir accès au marché du travail.

Haïti-Bésil : environ 70.000 migrants haïtiens au Brésil, leurs situations se compliquent

Écrit par WJL/HPN

Mercredi, 09 Septembre 2015 13:43

« Ceux/celles qui arrivent à trouver un boulot sont sous-payés, Lors d'une audience publique avec le Comité de la chambre des affaires étrangères qui a eu lieu à Brasilia en août 2015, Fredo Baccourt, membre de l'Union Socialiste des Immigrés haïtiens au Brésil », a dénoncé les violations de droits humains dont sont victimes les migrant(e)s haïtiens au Brésil.

M.Baccourt, de nationalité haïtienne, qui s'est fait porte-parole des migrants haïtiens au Brésil, a révélé qu'un ressortissant brésilien gagne plus qu'un migrant haïtien tandis qu'ils occupent la même fonction. Dans certains cas, certains migrants haïtiens font un travail dissimulé sans rémunération.

« L'emploi et les moyens de subsistance constituent notamment les difficultés majeures auxquelles font face les migrant(e)s haïtiens. Les conditions de travail dans les entreprises brésiliennes ne sont pas conformes à la Législation du Travail.», a-t-il dénoncé.

Le sénateur brésilien, Jorge Viana qui participait à ladite audience publique a plaidé en faveur de la mise en place d'une stratégie visant à freiner la migration clandestine au Brésil. «Il est clair que ce n'est pas une migration spontanée. Elle est contrôlée, ordonnée, organisée par les passeurs qui font de l'argent en Haïti...», a-t-il martelé.

Soulignons que lors d'une mission réalisée par le GARR en août 2014, des migrants haïtiens qui ont fait la demande de visas auprès du consulat brésilien en Haïti avaient indiqué que le voyage leur a coûté plus de 1,500.00 dollars américains (200.00 dollars américains pour les frais de visa et près de 1,300.00 dollars américains pour le billet d'avion).